

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2009/42

Objet : Mandat spécial pour la prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement du Président pour le salon nautique 2009

L'an deux mille neuf, le 10 novembre, à 15h30, le comité syndical du syndicat mixte d'Aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Savines le Lac, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 10 novembre 2009

Date de convocation :
Le 13 octobre 2009

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Secrétaire de séance :
Michel BAUDRY

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

Monsieur Victor BERENGUEL (Président), **Monsieur Richard ARZELIER** (Conseiller syndical suppléant de Catherine SAUMONT), **Monsieur Daniel BOSQUET** (Conseiller Syndical Suppléant de Valérie GRECARD), **Monsieur Xavier CRET** (Conseiller syndical suppléant), **Madame Chantal EYMEOD** (conseiller syndical), **Monsieur Marc ZANETTO** (Conseiller syndical), **Monsieur Michel BAUDRY** (Conseiller syndical suppléant), **Monsieur Alain DURAND** (conseiller syndical suppléant), **Monsieur Bernard ALLARD LATOUR** Vice Président, **Monsieur Claude FEUTRIER** (Conseiller syndical Suppléant), **Monsieur Jean-Claude CATALA** (Conseiller Syndical), **Monsieur Joël BONNAFOUX** (conseiller syndical)

Etaient représentés :

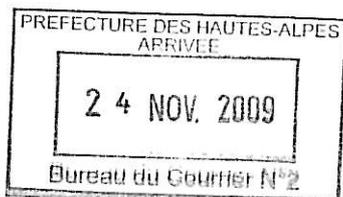
Mme Catherine SAUMONT, Mme Valérie GRECARD, M. Michel ROY, M. Jean BERNARD, M. Claude VINCENT, M. Gérard FROMM

Etaient invités :

Monsieur Jean Louis MICHEL (Président de la communauté de commune Ubaye Serre-Ponçon), Monsieur Dominique ROUX (EDF), Monsieur Christian GROSSAN (CG 05), Monsieur Philippe WEYNACHTER (Receveur Principal d'Embrun)

Etaient excusés :

M. Roger DIDIER, Mme Monique ESTACHY, M. Gérard FROMM, M. Jean BERNARD, M. Joël GIRAUD, Mme Henriette MARTINEZ, M. Christian GRAGLIA, M. Richard SIRI, M. Jean Michel ARNAUD



Exposé des motifs :

Le Président rappelle que le salon nautique est une manifestation incontournable des professionnels du nautisme et que le S.M.A.D.E.S.E.P. n'y a jamais été représenté. Aujourd'hui et compte tenu des compétences du S.M.A.D.E.S.E.P. en matière d'aménagement nautique sur la retenue, il est nécessaire d'aller à la rencontre des fournisseurs, de se faire connaître d'eux, mais aussi de pouvoir profiter de l'expérience d'autres collectivités impliquées dans la gestion d'espaces lacustres (Annecy, Vassivière, le lac du Der...).

Le Président a proposé à Madame la Vice Présidente de l'accompagner dans ce déplacement, ainsi que le Directeur.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- L'arrêté préfectoral n°2003-276-1 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La délibération du comité syndical n°2008-11 validant le Budget Primitif 2008

CONSIDERANT :

- Les compétences du S.M.A.D.E.S.E.P. en matière d'aménagement nautique sur le lac de Serre-Ponçon ;
- La nécessité de se faire connaître des professionnels du nautisme au niveau national ;
- Qu'il convient, considérant que ce déplacement ne saurait entrer dans les frais de fonction courants du Président, de procéder à un mandat spécial pour la visite au salon nautique ;
- Que la prise en charge des frais d'hébergement et de déplacement des administrateurs et des personnels du S.M.A.D.E.S.E.P. est encadrée par délibération n°2007-32 du 4 juillet 2007 ;

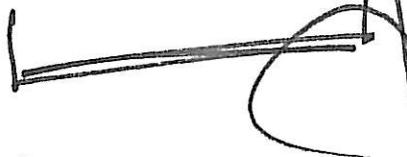
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 10 novembre 2009 :

- **AUTORISE** le Président à conduire une délégation pour se rendre au salon nautique de Paris ;
- **DECIDE** de prendre en charge les frais justifiés par le Président pour se rendre et participer à ce salon ;
- **PRECISE** que le montant de ce mandat spécial sera imputé au budget de fonctionnement 2009 aux articles 6256 et 6257 selon la typologie de la dépense.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

M. Victor BERENGUEL



Président du SMADESEP

